

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 décembre 2019

**Rapporteur :
Monsieur Alain GUILLOU**

N° 63

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/12/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2019
(accusé de réception du 11/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs 2019-2020
Piscines Aquarive et Kerlan Vian - Atout Sport - Conciergerie**

**Actualisation tarifaire des prestations aux usagers des piscines de Quimper
Bretagne Occidentale, du dispositif Atout Sport et de la Conciergerie.**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Concernant les piscines :

- 1- d'adopter les tarifs ci-après annexés pour l'année scolaire 2019/2020 ;
- 2- d'autoriser monsieur le président à signer les conventions avec les organismes utilisateurs.

Concernant le dispositif Atout Sport :

- 1 - d'adopter les tarifs ci-après annexés pour l'année 2020 ;
- 2 - d'autoriser l'utilisation par les usagers des tickets achetés l'année précédente (vert/mauve) pour régler les activités, ainsi que le remboursement des tickets perçus par les associations selon le tarif présenté en annexe ;

Concernant la conciergerie (7, rue du Guédet) :

- 1 - de reconduire, en 2020, les mêmes tarifs que pour l'année 2019 :

- Accès aux toilettes / table à langer : 0,50 euro ;

- Bagagerie / consigne : 2 euros par jour. La durée maximum de conservation d'un bagage serait d'une journée, en fonction des heures d'ouverture de la conciergerie.